

## **Brevet C : Obligatoire pour le Moniteur sportif Educateur ADEPS**

Le brevet C est un brevet technique fédéral et un pré-requis pour la formation Moniteur Sportif Educateur. Le détenteur du brevet C devra maîtriser les techniques suivantes :

- Pouvoir équiper une descente d'envergure (-300 à – 500 selon le niveau de difficulté de la grotte) en toute sécurité en utilisant les techniques classiques et les techniques légères classiques (As, corde de 8 et 9mm, mousquetons légers, goujons et spits y compris la mise en place). Ceci sous-entend à pouvoir lire une topographie et à repéré son chemin sous terre sur base de celle-ci. Les cavités peuvent tout aussi bien être verticales ou aquatiques.
- Pratiquer une escalade artificielle souterraine.
- Dégager un équipier du haut vers le bas et du bas vers le bas par la technique du couper de corde et par une technique de décrochage. Remonter un équipier par la méthode du frein poulie.
- Utiliser les techniques de rappel de corde dans des traversées telles que la Diau ou Dent de Crolles (P40 => Guiers Mort).

### **Conditions d'accès :**

Les candidats doivent être détenteurs du brevet B, ou constituer un dossier reprenant les principales descentes faites par les candidats ces 5 dernières années (plus pour les activités de grande envergure) en précisant le rôle joué dans l'équipe (équipement, déséquipement, 1<sup>ère</sup> ...) et la profondeur atteinte. Afin de pouvoir assurer un bon déroulement du brevet, nous nous réservons le droit de refuser l'accès à un candidat sur base d'un dossier insuffisant.